



ÉLECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR

Comité Départemental d'Indre et Loire de Basket Ball

Assemblée Générale du 11 Juin 2021

« Annexes »

Information sur l'Objet et le rôle du comité départemental d'Indre et Loire de Basket Ball

Article 4 des Statuts du Comité Départemental: Objet

- 1) La présente association a pour objet :
 - de représenter la FFBB dans le ressort territorial défini ci-dessus,
 - de mettre en œuvre la politique fédérale et d'assurer l'exécution des missions que lui confie la FFBB dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, à savoir principalement de :
 - organiser et développer le basket Ball au niveau départemental conformément aux directives de la FFBB, et dans la limite de la délégation accordée par celle-ci.
 - organiser des compétitions de basket Ball de toutes natures au niveau départemental.
 - diffuser toute documentation et/ou règlements, à titre gratuit ou onéreux, relatifs à la pratique du basket Ball.
 - organiser des cours, des conférences, stages, examens et formations dans le cadre du plan de formations de la FFBB.
 - d'une manière générale, sous la tutelle de la FFBB, de mener toutes actions tendant à développer, promouvoir le basket Ball au niveau départemental.

- 2) Le Comité Départemental jouit de l'autonomie administrative et financière dans le cadre de la délégation fédérale.

- 3) Il reconnaît avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur de la FFBB et s'engage à les respecter.

De même, il s'engage à se conformer au respect des décisions prises par les différents organes de la FFBB dans le cadre de leurs compétences.

Il s'interdit toutes discussions ou manifestations présentant un caractère racial, politique ou confessionnel. L'association s'interdit toute discrimination.

Il assure le respect de la liberté d'opinion et des droits de la défense.

- 4) Ses activités sont couvertes par un contrat d'assurance. Nonobstant tout contrat complémentaire conclu par le Comité Départemental lui-même, celui-ci peut être celui souscrit par la FFBB et couvrir sa responsabilité civile, celle de ses préposés salariés ou bénévoles et celle des pratiquants.



ÉLECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR

Comité Départemental d'Indre et Loire de Basket Ball

Assemblée Générale du 11 Juin 2021

« Annexes »

Article 10 des Statuts du Comité Départemental: Rôle du Comité Directeur

- 1) Le Comité Directeur est chargé de la mise en œuvre de la politique du Comité Départemental en conformité avec la politique définie par la FFBB.
- 2) Il peut faire des propositions d'orientation qui seront validées lors de l'Assemblée Générale.
- 3) Il rend compte devant l'Assemblée Générale des actions menées par le Comité Départemental et de la situation financière.
- 4) Il désigne le Bureau.
- 5) Le Comité Directeur exerce l'ensemble des attributions qui ne sont pas expressément confiées à un autre organe du Comité Départemental par les présents statuts et/ou les règlements de la FFBB.
- 6) Le Comité Directeur est notamment compétent pour adopter les différentes dispositions réglementaires relatives aux compétitions départementales, dont le Comité Départemental a en charge l'organisation et la gestion.
- 7) Chaque année, le Comité Directeur, sur proposition du Président, détermine le nombre de commissions, élit leurs Présidents et détermine leurs attributions dans le respect des règles fédérales.
- 8) Les délibérations du Comité Directeur relatives aux acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles nécessaires au but poursuivi par le Comité Départemental, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens rentrant dans une dotation, s'il en existe, et les emprunts à contracter doivent être approuvés par l'Assemblée Générale.
- 9) Il arrête les comptes de l'exercice clos qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Dans sa séance la plus proche de la fin de l'exercice, il arrête le budget prévisionnel de l'exercice suivant qui sera soumis à l'Assemblée Générale.
- 10) Il arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Fait à Parçay-Meslay : le 06 Avril 2021

Le Secrétaire Général

Fabrice Blachier